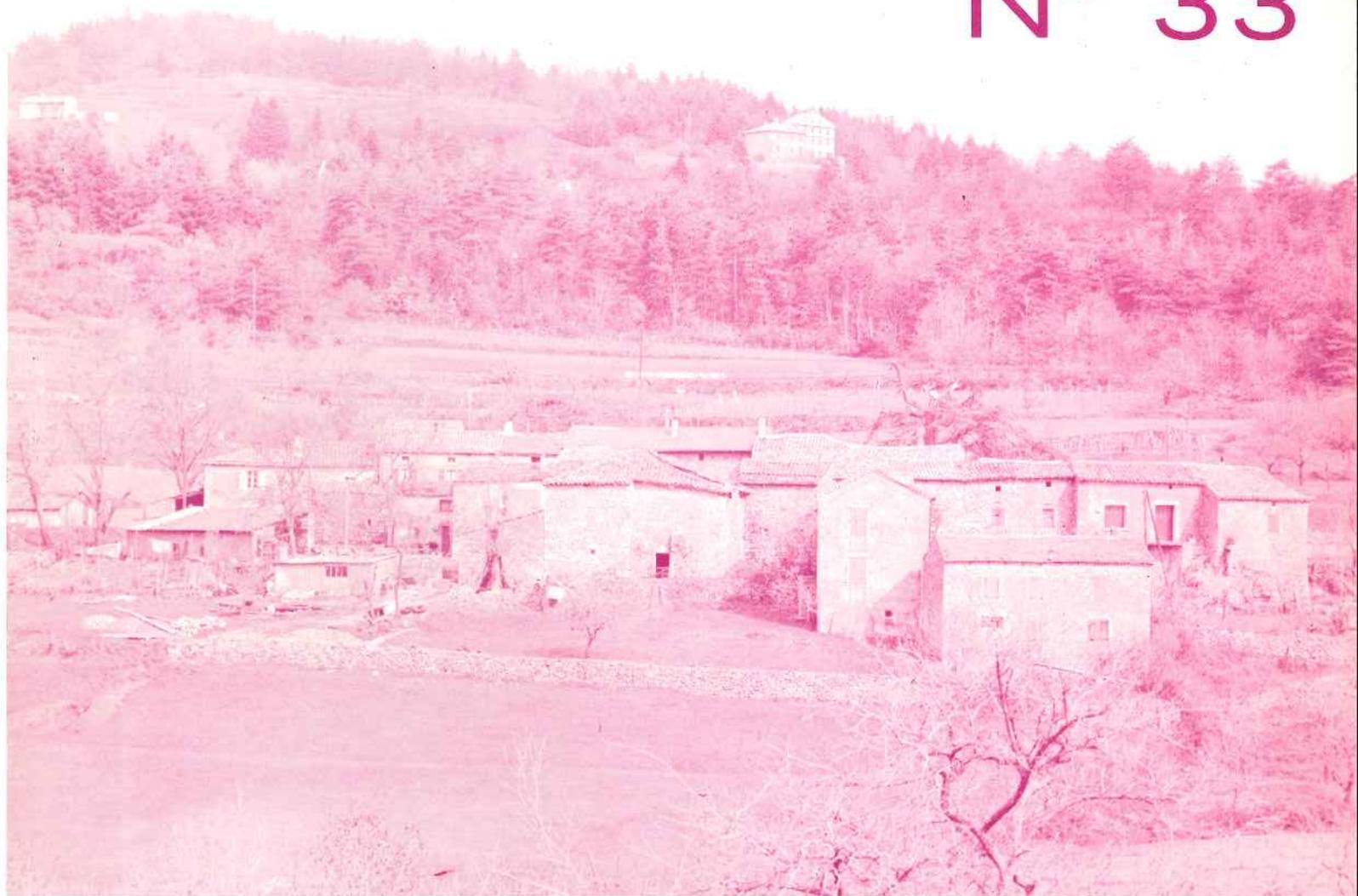


# LA CHABRIOLE

N° 33



F.J.E.P. Saint-MICHEL  
Saint-MAURICE  
ÉTÉ 1990



# EDITO . . .

## *Une fête chasse l'autre -*

On a tout juste le temps de boucler la fête du 1er Mai, qu'il faut déjà s'occuper de la suivante.

La Fête d'été, fixée au 21 et 22 Juillet prochain, sera fidèle à elle même, avec ses animations habituelles et ses nouveautés.

Vous trouverez tout le programme dans les pages qui suivent.

Bonne lecture  
et à bientôt .

# U. N. R. P. A.

## ST MICHEL



## ST MAURICE

### MERCREDI 9 MAI 1990 :

Notre repas annuel a été servi à 66 personnes dans la salle du foyer. Nous remercions Mme Henriette LAFONT pour ses fleurs. Très bon repas préparé par Mme Christine SERILLON.

### MERCREDI 30 MAI 1990 :

39 personnes seulement pour notre voyage de printemps. Partis de St Michel à 5h nous étions sur les bords du Lac de Serre-Ponçon pour 11h. Nous avons pu constater son niveau très bas, suite à la sécheresse de l'année précédente. La responsable qui nous a reçus était optimiste et pensait que 40 jours suffiraient après la fonte des neiges pour retrouver le niveau normal.

Repas excellent au "Relais Fleuri" à Savines le Lac. Journée sans trop de soleil mais agréable par sa température. Bonne ambiance (Bravo à nos chanteuses et chanteurs !). Retour à St Michel vers 22 h.

### MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1990 :

Pour notre voyage d'automne nous prendrons la direction du Gard avec Alès, et la Lozère avec le Col de Penedis. Départ de St Michel : 6 heures. Se faire inscrire chez Mme Léonoie ROBERT et Mme Alice CHAPUS avant le 15 Août. Le prix du voyage est fixé à 150F pour les membres du club.

### LA POSTE A ST MICHEL :

La Poste est indispensable en zone rurale. Certains bureaux risquent de disparaître s'ils sont jugés non-rentables et c'est le cas du nôtre.

Il est souhaitable que la population de notre commune participe à son maintien. De nombreux produits financiers sont offerts, se renseigner !

Avec une certaine nostalgie, je termine cependant par :

*"Tu es beau mon village, c'est pour cela que je t'aime  
C'est toi qui m'a vu naître et vers toi je reviens ."*

Albert CHAM BONNET.

## **POURQUOI DES ANNIVERSAIRES** **EN SERIE ?**

1789 - 1914 - 1939 - 1940 - 1944 - 1945 ...  
1er Mai, 8 Mai, 10 Juin, 14 Juillet, 11 Novembre ...  
et j'en passe !

Toutes ces dates ont une relation plus ou moins directe avec des événements et des souffrances à la fois physiques et morales avec effusions de sang. Elles ont leur place dans notre histoire, dans notre mémoire, dans notre calendrier. Mais cela suffit-il ?

Certes, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que nous nous réunissons pour l'une ou l'autre de ces manifestations-souvenir, empreintes de solennité et aussi de grandeur. Nous affirmons par notre présence, notre solidarité, notre souvenir des disparus, notre esprit fraternel, mais aussi notre foi en l'avenir. Car il faut envers et contre tout garder notre idéal de paix et de justice.

Puissent donc ces rencontres ne pas être réduites au rang d'une tradition ou d'une coutume, mais être ressenties avec tout le sens et toute la réflexion qu'il convient.

Gardiens d'un patrimoine, les Anciens Combattants se sentent aussi responsables et tenus de faire front face à toute montée de haine qui risque de nous entraîner à nouveau vers d'autres conflits. Nous ne saurons jamais assez le répéter. Restons vigilants face à toute influence insidieuse ou déguisée. Sous prétexte de changement, toutes sortes d'influences prennent naissance. A chacun de savoir se parer avec lucidité. Tenons-nous sur nos gardes sans toutefois être hostiles au progrès et à une bonne évolution des choses.

Nous trouvons souvent que tout change, tout va très vite, trop vite au goût de certains. Mais n'est-ce pas nous qui n'allons pas assez vite et ne savons donc pas nous adapter et vivre ce temps en toute opportunité ? Et le monde évolue sans nous, comment saura-t-il tirer profit des avertissements du passé dont nous sommes les témoins et les garants ? A nous donc de transmettre plus que le souvenir, mais aussi l'esprit de compréhension et de tolérance.

Si nous n'en sommes plus aux cent dates historiques qu'autrefois nous devions connaître par cœur pour le certificat d'études, gardons l'essentiel de ce qui démontre que tout doit être mis en oeuvre pour que de telles choses ne se reproduisent pas.

La périodicité des guerres pourrait laisser croire à des événements inéluctables. Qu'il n'en soit rien, parce ce que nous ne le voulons pas et parce que individuellement nous n'accepterons pas qu'à l'origine, soient mauvaises les pensées du cœur de l'homme ..., le nôtre !

# CHRONIQUE LOCALE

## COMITE D'ANIMATION SOCIO-CULTUREL DE ST MAURICE

L'Association a eu un an le 30 Mai dernier. L'enfant va bien, merci ! Pour récapituler ses premiers balbutiements nous citerons à son actif et dans l'ordre chronologique :

- \* Le Feu de la St Jean 89 à Alliandre
- \* La Rôtie de Chataignes du 18/11/89 à la Roche
- \* Deux Veillées qui ont regroupé des joueurs de belote et de scrabble les 2 /12 et 27/01
- \* Un concours de Belote le 11 février à la Roche

- \* Un Voyage à Allauch (petit village provençal situé près de Marseille sur une colline où se dressent encore les vestiges de 5 moulins à vent.), le 14 janvier. Ce voyage avait pour but d'assister à la "Pastorale Maurel", pièce de théâtre jouée et chantée en provençal sur le thème de la Nativité et entièrement montée par quelques 80 habitants du village qui travaillent pendant des mois à l'élaboration de cette création. Notre petite délégation a été accueillie chaleureusement avec, après la représentation, la dégustation de la "pompe", spécialité pâtissière de Noël, arrosée de Montbazilhac qui nous a permis de pousser quelques couplets de "L'Ardecho" avec conviction !

- \* Un concours de Pétanque à Alliandre le 20 Mai. La participation de l'Amicale Laïque de St Michel, avec un stand braderie et peinture sur soie, a permis une animation appréciée. Merci à l'institut et aux parents d'élèves et souhaitons que se développe ce genre de collaboration. Merci aussi à Emilie BERAUD qui exposait ses gouaches et encre de Chine et à Jean DREVET pour ses cailloux et bois peints. Soulignons que notre association est ouverte à toutes propositions d'exposition pour accompagner nos futures animations.

- \* Le Feu de la St JEAN ce 23 Juin à Alliandre.

Notez dès à présent que le SAMEDI 25 AOUT, une soirée paella aura lieu à La Roche. Des tickets donnant droit au repas seront vrndus à l'avance. Vous recevrez en temps voulu une plus ample information à ce sujet.

L'argent recueilli par l'association grâce à ces différentes activités sera utilisé dans un premier temps pour l'achat de matériel qui permettra d'organiser des animations dans de meilleures conditions.

Après ce début encourageant et pour que l'association continue à se développer et réponde de mieux en mieux aux souhaits du plus grand nombre, rappelons que nous avons besoin de membres motivés et actifs ! Vous tenez à ce que l'association continue à créer des occasions de rencontre et de fête dans notre commune ? Nous comptons sur vous pour l'aider en ce sens !

Sylvette.

L'AMICALE

LAÏQUE

de ST MICHEL

*vous remercie tous .*

Sous un beau soleil de 1er Mai a eu lieu la JOURNEE de la RANDONNEE, organisée par le FJEP, l'Amicale ayant pris la partie victuailles.

A cette occasion, les parents d'élèves ont accueilli les randonneurs courageux avec une bonne soupe de légumes. A tous ceux qui voulaient compléter leur repas, nous proposons une assiette anglaise, des pizzas, des sandwiches et des gâteaux.

La Braderie et le stand "peinture sur soie", ouverts toute la journée, offraient une animation supplémentaire.

Le CONCOURS DE PETANQUE, du 10 Juin, s'est déroulé dans une ambiance sympathique et, pour une "première", nous pouvons être satisfaits.

Les enfants de l'Ecole de St Michel vous remercient de votre participation à ces deux animations : leur désir de repartir en "classe verte", l'année prochaine, pourra se concrétiser.

Le bureau de l'AMICALE.

\*\*\*\*\*

## OUBLI DANS L'ETAT CIVIL

Angélique MAROTTA, née le 3/10/89, que le secrétaire de mairie avait omise dans la liste transmise à la Chabriole parce qu'elle n'a pas été transcrite sur les registres de St Michel.

*Avec toutes nos excuses à la famille.*

**ERRATUM :** FANNY PIZETTE et non Fannie !!! (La claviste présente toutes ses excuses aux parents.)

## COMMUNICATION SCIENTIFIQUE

Le 3 juin 1990, l'Ecole de St Michel se promenait sur le chemin entre Rôve et la Combe.

Quand, tout à coup, Dorian et grégory nous firent remarquer des traces sur l'écorce d'un pin. Cela ressemblait à des coups de griffes et montait à 2 mètres de haut. Au pied du pin, des empreintes de fortes tailles étaient imprimées dans le sable. Nous avons trouvé des poils marrons et blancs longs de 5cm accrochés à l'écorce. Nous avons fait des recherches approfondies et notre conclusion est formelle :

Cet animal est un :  
" **URSUS ARCTOS** "  
ou  
" **OURS BRUN** "

### CONCLUSION :

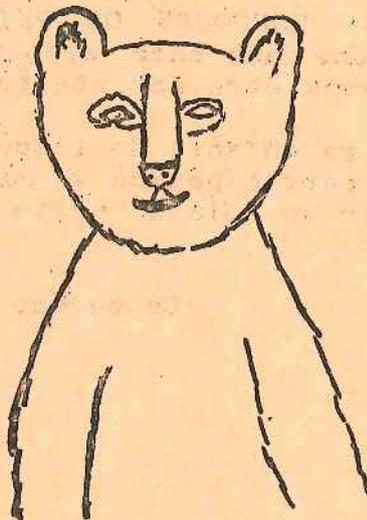
Il est très risqué de se promener actuellement entre Rôve et La Combe.

# L'OURS DE



# ST MICHEL

### ECOLE ST MICHEL.



Cet article manquerait de sérieux ? Mais n'est-ce pas merveilleux d'imaginer un bel ours brun hantant les bois de St Michel ???

Et savez-vous que les Grands ont aperçu son petit frère "L'ours des lavandes" ?

Les Petits le guettent et le recherchent activement mais ne l'ont encore jamais vu. Dès qu'ils plongent le nez dans les lavandes, l'ours bleu disparaît. Peut-être font-ils trop de bruit ? Mais ils ne perdent pas espoir.

Plus tard conserveront-ils le souvenir merveilleux du parfum des lavandes, l'ombre fugitive d'un ourson bleu et d'une classe perdue entre rêve et réalité ???

AGNES.

# Nouveautés à la Bibliothèque

## DOCUMENTAIRES :

\*\*\*\* *"La Noce Ardéchoise"* Sylvette Béraud-Williams.

Sylvette nous conte l'histoire du mariage en Ardèche dans ce recueil fourmillant de documents de toutes sortes (photos, témoignages, etc ...) et dans un langage empreint de délicatesse et d'authenticité.

A lire absolument.

## MAGAZINES :

\*\*\*\* *"Terre Sauvage" N°41*

Dossier spécial sur le chimpanzé : "L'humanité va-t-elle sacrifier son plus proche parent pour le besoin des laboratoires ?"

\*\*\*\* *"Terre Sauvage" N°42*

N° spécial sur les dauphins (leur langage, leur intelligence, leurs compétences ...).

## BANDES DESSINÉES :

\*\*\*\* *"ARDECHE 2001"* Marcel HUDELLOT

L'histoire de l'Ardèche, de la préhistoire à l'an 2001, est ici retracée sous la forme d'une bande dessinée entrecoupée de documents historiques et de textes explicatifs.

## LIVRES POUR ENFANTS :

\*\*\*\* *"J'aime lire" N° 162*

Dans ce n° de juillet, les petits pourront apprécier l'histoire du savant Boniface, les aventures de Tom Tom et Nana ainsi qu'une foule de blagues et de jeux.

Monique et Mireille

\*\*\*\*\*

## PAROLES D'ARTISTES EN CULOTTES COURTES

Comme vous allez le constater aujourd'hui, l'Education Civique n'est pas, dans nos classes, l'unique source d'humour involontaire.

Les travaux de composition française se prêtent, eux aussi, à merveille à ce type de manipulation, parfois très artistique, de la langue.

Ainsi je vous livre en vrac quelques extraits d'exploitation de sujets dits "spéciaux", tels que d'abord : la description d'une maison, pour lesquels est demandé à notre clientèle d'employer un vocabulaire le plus expressif possible :

R : "Ma maison est pittoresquement jolie et richement belle "

P : "Les deux cuisines dedans, il y aurait un four à micro-ondes, ça va plus vite, un lave-vaisselle, ça fait moins de travail. Pour les deux W.C, ils sont comme tout le monde, a'est à dire avec une auvette et une chasse."

Comme chacun le sait, la réussite d'un devoir d'expression écrite dépend essentiellement de la dose d'inspiration dont on dispose. Or, quand le manque est évident et surtout insurmontable, il faut quand même trouver une solution pour noircir cette satanée page blanche :

E : *"La question que l'on me pose est :  
Comment définissez-vous votre maison  
Je réfléchis et je réponds :  
-Très bonne question, mais si on  
passait maintenant à des choses  
sérieuses ?"*

Allons-y donc, les portraits d'êtres animés semblent éveiller davantage d'intérêt que les descriptions, ainsi :

C : *"Mickaël avait faim, il me répondit  
en reniflant vers la cuisine."*

S : *"Stéphane a les yeux bleus d'eau et des  
cheveux blonds-lune."*

Après avoir étudié différents types de textes narratifs, nous parvenons en fin d'année scolaire, à une étape importante de l'apprentissage en Expression Ecrite : il s'agit du travail d'argumentation pour lequel il est proposé le sujet suivant :

- Aimeriez-vous retrouver votre enfance ou, au contraire, être déjà adulte ?

Le choix des arguments paraît évident, au départ :

S : *"Je voudrais être adulte pour pouvoir  
regarder les films interdits aux moins de  
13 ans et surtout pour plus aller à  
l'école."*

S : *"Je voudrais être adulte pour pas qu'on me  
mette des couches et de la crème sur les  
fesses sans qu'on me demande mon avis  
parce que ça pique et ça gratte."*

De même :

*"En premier, pour pouvoir être adulte, il  
faut savoir voter, il faut donc savoir si  
je suis pour la droite ou la gauche, ça,  
je vous dis pas, ça dépendra de moi."*

Et pour conclure :

*"Etre enfant, ça demande des désavantages.  
On ne peut rien faire car soit le père,  
soit la mère sont "après notre derrière."*

*"Enfin bref, même que tu sois adulte, tu  
fais autant de bêtises que si tu étais  
enfant. Tout le monde est passé en enfance  
et ils ont tous fait au moins une bêtise  
si ce n'est pas plus."*

MIREILLE.

# TENNIS

C'est parti pour la 3ème saison qui, rappelons-le, débute le 1er Juillet 1990 et se termine le 30 juin 1991.

Je pense qu'il est temps cette année de prendre de bonnes habitudes et que chacun prenne sa nouvelle carte avant le 1er Juillet, passée cette date, ceux qui n'auront pas leur carte ne pourront utiliser le court qu'après s'être mis en règle.

Je serai disponible, au bar "l'Arcade", les dimanches 17 et 24 Juin, de 11h à 12h30 pour établir les nouvelles cartes.

Un rappel réglementaire : La carte donne accès à la moitié du court, en cas d'invité, le tarif horaire est de 10F.

Tous les tarifs sont inchangés :

- \* carte individuelle adulte = 150F
- \* carte couple = 250F
- \* carte jeune (-16ans) = 100F
- \* location horaire du court = 20F/h
- \* location horaire invité = 10F/h
- \* Eclairage = 5F/h

Philippe.

PS : La Chabriole risquant de sortir après les dates ci-dessus, ceux qui n'auront pu prendre leur carte, pourront le faire auprès de Christine au bar "L'Arcade".

# LE POINT SUR

## L'UTILISATION

### DE LA SALLE

#### DU F.J.E.P.

Des travaux de rénovation de la salle du foyer ont été effectués au cours de ce printemps : renouvellement du bar, et du système électrique, aménagement d'un coin cuisine, remise à neuf de l'estrade et carrelage, contribuent tous à agrémenter cette salle.

Ces travaux qui se poursuivront cet automne avec les peintures ont été réalisés grâce aux participations financières à égalité de la commune et du FJEP et au travail bénévole de quelques adhérents.

Il a alors paru opportun, à cette occasion, de faire le point sur l'utilisation de la salle. A l'origine, ces locaux étaient réservés principalement au FJEP, pour ses activités régulières.

Aujourd'hui, ces activités sont moins nombreuses et la salle paraît parfois sous-utilisée ; il a donc été envisagé de l'ouvrir davantage, mais non sans quelques réserves. Que cela soit clair : il est souhaitable que les demandes demeurent occasionnelles afin de ne pas entraver la bonne marche des activités pré-existantes telles que tirage et agrafage de la Chabriole, atelier peinture sur soie, ...

Ainsi la nouvelle position du FJEP quant à l'utilisation de la salle se définit par les points suivants :

\* Le FJEP demeure responsable de la gestion de ce local (convention avec la mairie).

\* la salle reste réservée prioritairement à toutes les associations des deux communes.

\* Elle peut momentanément être ouverte à d'autres associations non locales (ex : randonneurs) après consultation du FJEP.

\* L'utilisation à des fins privées est aujourd'hui rendue possible sous plusieurs conditions impératives :

a) le demandeur sera habitant de la commune de St Michel de Chx.

b) Ce dernier devra exprimer sa demande au FJEP qui vérifiera si la date souhaitée est compatible avec le calendrier des utilisations prioritaires.

c) Il est souhaitable que les demandes soient formulées plus d'un mois à l'avance.

d) L'utilisation de la salle à des fins privées entrainera une participation aux frais (entretien, amortissement, chauffage, nettoyage) fixée en accord entre le FJEP et la municipalité.

e) Les locaux devront être remis en parfait état dès le lendemain de leur utilisation.

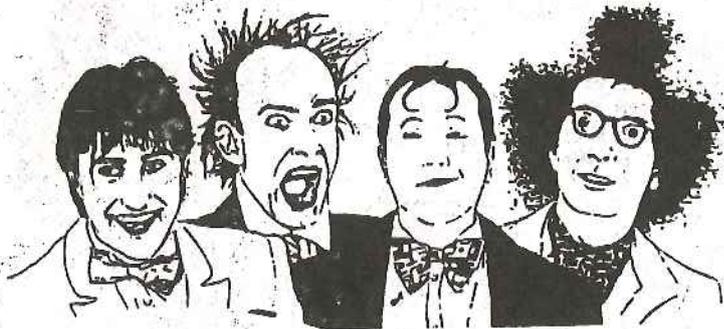
\* Dans tous les cas, le FJEP se réserve le droit, par la suite, de réviser sa position et de refuser l'ouverture de la salle à toute personne qui ne respecterait pas les principes élémentaires énoncés ci-dessus.

Ce changement de position a, pour le FJEP, une valeur d'essai : il tend à satisfaire certaines demandes qui ont été jusqu'à ce jour refusées et à faire profiter à un plus grand nombre des efforts conjugués de la commune, du FJEP et des adhérents bénévoles qui ont offert beaucoup de leur temps et de leur moyens pour rendre ces locaux plus fonctionnels et plus agréables.

LE FJEP.

# St-MICHEL de CHABRILLANOUX

**SAMEDI**  
**21**  
**JUILLET**  
21 H 30



**AVANT LE 15 JUILLET :**

Vente de vignette de soutien  
donnant droit à l'entrée : 40F.  
Envoyer chèque et enveloppe timbrée  
à : FJEP ST MICHEL  
07360 ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

## Chanson Plus Bifluorée

QUATUOR  
VOCAL  
D'HUMOUR

# La fête

- \* CONCOURS PETANQUE DOUBLETTE : 14h
- \* ANIMATION MUSIQUE BOLIVIENNE
- \* EXPOSITIONS
- \* JEUX, STANDS DIVERS
- \* ANIMATIONS ENFANTS
- \* ARTISANAT
- \* EXPO VIEILLES MOTOS



**DIMANCHE**  
**22**  
**JUILLET**

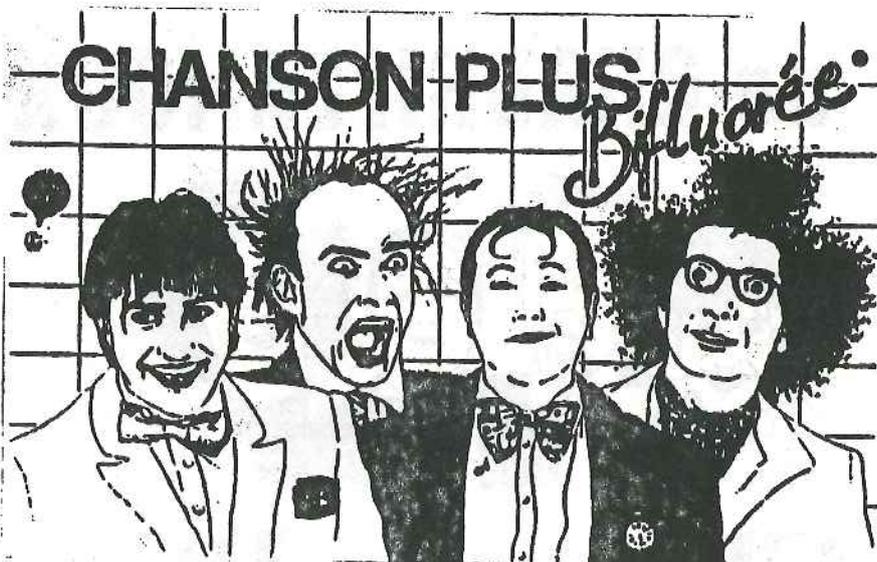


- \* REPAS CAMPAGNARD :  
" La Bombine "
- \* FANFARE :  
" Les Enfants de l'Éyrieux "
- \* FEUX D'ARTIFICES

Radio France  
**drôme**  
019 1009 1038

*pour de  
vrai.*

**QUATUOR  
VOCAL  
D'HUMOUR**



**“Ils sont géniaux ; ils ont des voix  
et des textes formidables !”**  
Bernard Rapp

**“Je dis qu'ils ont du talent  
et je le pense.”**  
Jean-François Kahn

**“Ils chantent juste.”**  
Maxime Leforestier

**“Bravo ! c'est splendide ; ils allient  
l'humour et une musicalité inouïe.”**  
Bernard Haller

**“Ils sont vraiment fous.”**  
Jean-Louis Foulquier

**“Ce sont nos héritiers spirituels.”**  
Les Frères Jacques

*pour de  
rire.*

## LA BOMBINE : DIMANCHE 22 JUILLET

Chaque année nous devons, à regret, décevoir des gens du pays qui arrivent à 19h pour acheter des tickets-repas. Malgré toute notre bonne volonté, il nous est difficile de cuire plus de bombine (environ 250Kg). Le nombre de repas est donc forcément limité. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas attendre la fin de l'après-midi pour réserver.

De même, le service des repas ne peut pas s'effectuer en une seule fois, mais en trois. Le premier service débute vers 19h/19h30 et nous essayons de prendre le maximum de convives. Le second service a lieu une heure plus tard, et le troisième service est pour les retardataires. Cette année, afin d'améliorer le fonctionnement nous vous proposerons des tickets différents 1er/2ème/3ème service. Vous pourrez ainsi choisir l'heure approximative de votre repas.

# La fête

### NE JETEZ PLUS VOS BOUTEILLES EN VERRE

Nous en avons besoin pour le "CASSE-BOUTEILLES". Merci de les déposer dans la cour du foyer avant le 18 Juillet. Pour les gros stocks, nous le faire savoir. MERCI.

### LA CIRCULATION :

La circulation pose quelques problèmes pendant la fête ; c'est pourquoi depuis 1983 la municipalité de St Michel interdit la circulation dans le village entre 12h et 24h le dimanche, pour le plus grand plaisir des visiteurs et des animateurs.

Sachez également qu'il y a deux parkings à votre disposition, et ce dès le samedi :

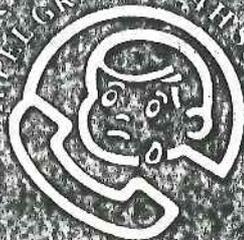
- \* Le parking du Prieuré est réservé aux véhicules arrivant de Vernoux/Chalœncon
- \* Le parking "sud" est réservé aux véhicules arrivant de Boucharnoux/les Ollières/St Sauveur/la Vallée de l'Eyrieux.

ILS NE SONT PAS TOUJOURS DE TAILLE A SE DÉFENDRE



ALLO  
ENFANCE  
MALTRAITÉE

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC  
1100000750



05.05.41.41

ON LES AIME, ON LES AIDE.

A L'INITIATIVE DU SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA FAMILLE  
ET DES CONSEILS GÉNÉRAUX

COMITÉ FRANÇAIS D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

## UN WEEK-END A LA CAMPAGNE

Il ne s'agit pas du film de Tavernier, mais bien du week-end du 1er Mai que nous avons placé cette année sous le signe de la découverte de la campagne environnante.

Le Samedi 28 Avril, c'était la 2ème Grimpée de la Chabriole. La bise soufflait presque aussi fort que l'année dernière, et les concurrents ont dû l'affronter à nouveau dans le dernier kilomètre.

Le record de l'épreuve est tombé, cependant, d'une petite seconde : 17' 03" contre 17' 04" en 89. A noter la performance d'un retraité qui en était à sa deuxième participation et améliorait son temps de 4' (en 22' 50"). Il faut le faire, à 62 ans, et ça méritait d'être salué. Si ce dynamique retraité s'améliore encore, gare au record dans les prochaines années !

La nouveauté de ce samedi c'était la course VTT qui empruntait le parcours suivant : Les Ollières, les Vauds, les Buffes, les Issarts, La Combe, Chautelôt, Roves, Le Buis, les Peyrets, Bonnet, St Michel. 12km de chemins escarpés pas faciles à franchir ! Et pourtant, avec 52' 27", Laurent CHAREL réalisait un chrono époustouflant et remportait le Jambon cru offert par la Charcuterie BOLOMEY.

Derrière, à 5' 10", tir groupé de St Sauveur avec Billon, Mariac et Sarméo.

Il faut remercier chaleureusement les sponsors de cette course : Sérillon (Chalencou), CGE, SACER, Ardèche Déchets, Auberge de la Vallée (Les Ollières), car sans leur aide précieuse, la course ne pouvait pas avoir lieu.

**Rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition.**

**La Chabriole.**

**\*\*\*\*\***

## ***Un travail qui portera ses fruits***

Le succès de la journée du 1er Mai 90 a été dû en grande partie au gros travail de débroussaillage effectué aux 4 coins de la commune par R. Coulob et A. Mourier, qu'il faut remercier ici.

A saluer aussi le gros travail de Jean-Louis et Max Palix, Monique et Jean-Claude Pizette pour la mise au point des itinéraires et leur balisage. Beaucoup d'heures de labeur qui ne resteront pas sans lendemain puisque tous ces circuits s'inscrivent dans le cadre de la promotion de St Michel et de "Au coeur de l'Ardèche".

Actuellement, la randonnée est une activité touristique et sportive en plein "boum" : depuis plusieurs années déjà les amateurs du sac à dos parcourent les chemins de la commune en se repérant sur les cartes IGN\* ; mais jusqu'à présent, avec les broussailles, il leur fallait bien souvent quitter ces chemins et passer en bordure des prés et des cultures.

Le nettoyage et le balisage de ces sentiers permettront de clarifier la situation, de canaliser les marcheurs, et d'éviter les problèmes avec les propriétaires riverains. D'autre part, il faut savoir que les randonneurs, dans leur majorité, n'enfile pas les pataugas pour aller écumer les maisons isolées ou mettre le feu au pays.

A toute fin utile, d'ailleurs, le guide des randonnées rappelle les règles élémentaires de sécurité et de respect du paysage. Précaution supplémentaire : au moment du balisage, des panneaux "Attention au feu !" ont été posés sur les circuits pour inviter les promeneurs à la prudence.

La randonnée pédestre est une activité saine et écologique se pratiquant surtout au printemps et à l'automne : elle s'intègre parfaitement à la montagne ardéchoise.

CHAP'S

\* IGN : Institut Géographique National.

# J E U X

## C'ETAIT EN .....

TROUVEZ L'ANNEE EN QUESTION :

- \* Le 7ème congrès des Soviets approuve la politique de Staline.
- \* Laval et Mussolini signent un accord à Rome.
- \* Expo internationale de Bruxelles au Heysel.
- \* L'Allemagne émet les premiers programmes TV.
- \* Lancement du paquebot Normandie.
- \* MAES gagne le Tour de France.
- \* Mort d'André Citroën.
- \* Mermoz relie Paris à Dakar en 15h30.
- \* Lois raciales en Allemagne.
- \* La Sarre redevient allemande.

Réponse dans cette Chabriole.

A Lyon, les habitants sont les Lyonnais, à Marseille, les Marseillais ... etc Mais tout n'est pas toujours aussi évident. Voici 10 villes, rendez-leur leurs habitants. Tenez, je vous donne une réponse. Exemple : 10 et C (les habitants du Puy, plus connus sous le nom de Ponots, sont aussi les Aniciens, et oui !)

- |                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| 1/ VILLEFRANCHE S/SAONE (69) | A/ VESIGONDINS     |
| 2/ BOURG MADAME (66)         | B/ PONTEPISCOPIENS |
| 3/ PONT A MOUSSON (54)       | C/ ANICIENS        |
| 4/ EVREUX (27)               | D/ CALADOIS        |
| 5/ LE VESINET (78)           | E/ AUDOMAROIS      |
| 6/ PONT L'EVEQUE (14)        | F/ MUSSIPONTAIS    |
| 7/ ST OMER (62)              | G/ BRAGARDS        |
| 8/ ST OUEN (93)              | H/ EBROÏCIENS      |
| 9/ ST DIZIER (52)            | I/ AUDONIENS       |
| 10/LE PUY (43)               | J/ GINGUETTOIS     |

Réponses dans cette Chabriole.

Et tenez, si vous aimez les anagrammes, en voici deux que je trouve très à propos (mais qui ne sont pas de mon cru). En vous servant des lettres des mots ou groupes de mots suivants, vous pouvez former avec :

- "LE TIERS PROVISIONNEL"  
 "PILONNE VOS TIRELIRES"  
 -----  
 "LE MINISTERE DES FINANCES"  
 "LES DENIERS C'EST FINI ! AMEN !"

Madame RAILLON.

# *Attention à l'oeuf,*

# *Attention au boeuf !*

*Nous avons tous entendu parler des salmonelles, ces petites bestioles qui provoquent des intoxications alimentaires graves.*

*Eh bien, ces maudites bestioles se logent dans différents aliments comme la viande de porc ou de boeuf ainsi que dans les oeufs, et ne se détruisent qu'à 60°. C'est pourquoi il est risqué de manger la viande trop saignante, de même que les oeufs à la coque.*

*Tous les oeufs ?*

*Non, bien sûr, puisque les salmonelles se multiplient uniquement dans certains élevages industriels. Par précaution, on bourre les poules d'antibiotiques, mais les salmonelles sont devenues résistantes et sont bien souvent insensibles à ces traitements.*

*Alors, un bon conseil, si vous voulez savourer un oeuf à la coque, prenez des "oeufs de la campagne" car ils ne présentent pas de risque particulier et, ça va de soi, ils sont bien meilleurs !*

*Le Trouble-Fête.*

*Informations prises dans "Parlons santé".*

# L'ECOLE à ST MICHEL,

## au siècle dernier

Dans son livre sur St Michel (1972), Jacque COMBOROURE avait, comme de bien entendu, consacré quelques pages à l'école ; nous y apprenons beaucoup de choses intéressantes :

" A St Michel, comme ailleurs, il y avait des écoles sous le régime des rois. Toutefois il n'a été trouvé mention que de deux instituteurs dans les registres paroissiaux (1730 et 1742).

La commune possédait plusieurs écoles.

\* Une école de garçons créée en 1833 par application de la loi Guizot.

\* Une école de filles fondée en 1849.

Jusqu'en 1880, l'école de garçons dirigée par un instituteur, recevaient les garçons et les filles du culte protestant, dans le local où habite actuellement Mme Brunel, au centre du village. De même, l'école de filles recevait les garçons et les filles du culte catholique, dans le local situé en haut du village, à proximité de l'Eglise, et habité actuellement par Mme Courbis. Rappelons qu'à cette époque les instituteurs étaient payés par la municipalité, l'école était payante et pas obligatoire. Aussi la commune comptait, pour l'année 1866, pas moins de 585 illétrés pour 1099 habitants, soit plus de la moitié (recensement). On retrouve les noms d'instituteurs comme Crouzet Pierre, Lassagne et Callon qui furent alors inquiétés pour leurs idées avancées.

En 1880 l'école de garçons fut dédoublée. Il y eut dès lors une école de garçons et une école de filles "protestantes". Elles devinrent en fait publiques. C'est en effet à Jules Ferry que nous devons les lois sur l'Enseignement : école gratuite, obligatoire et laïque. La commune fit construire le bâtiment actuel en 1877, au sud du village. Le nombre d'élèves dépassant la centaine, il y eut même un projet d'agrandissement en 1882 : la construction de 2 classes contigües à celles existant aux deux ailes du bâtiment, mais il ne se réalisa pas. Le bâtiment abrite toujours depuis, l'Ecole Publique du chef-lieu et la Mairie. Ces 2 écoles furent autorisées en 1910 à fonctionner comme une école mixte à 2 classes. L'école mixte catholique congréganiste fut laïcisée en 1888, et elle resta ouverte comme école libre jusqu'en 1902, date où elle disparut. L'école libre fonctionna à nouveau dans un petit bâtiment construit par le curé et les paroissiens, au N.E du village, en 1920. Elle fonctionna avec une quinzaine de filles pour cesser toute activité vers 1954.

.../...

\* Une école mixte à Boucharnoux créée en 1869 dans une maison de Lacour. La nouvelle école fut construite de neuf par les gens du pays. Un des frères Champ, Rémy donna le terrain en 1896, l'autre frère fournissant les boeufs pour charrier les pierres. Les travaux semblent avoir été terminés vers 1899.

Signalons au passage le geste de M. Paul Sabatier, pasteur de l'Eglise Reformée de France, qui fit don à la commune de 507,75F à affecter, à partir de 1901, à un prix annuel de 5F pour chacune des trois écoles laïques (avec Alliandre), ou "Prix du 14 Juillet", à attribuer aux meilleurs élèves. Dans sa délibération, la municipalité remerciait le donateur pour sa "générosité si éminemment républicaine".

A ce tableau très complet, on peut apporter quelques précisions supplémentaires.

#### La construction de l'école de St Michel :

Elle est décidée en 1873. La construction est justifiée par le fait que Mr Loubaire, propriétaire du logement où se trouvait l'école, refuse de le vendre en dessous de 8000F, prix considéré comme exagéré. Pour la construction d'une nouvelle école, le conseil municipal et les plus imposés de la commune décident d'employer les 6000F dûs par l'Etat pour la Garde Nationale mobilisée en 1870. Un architecte dresse les plans qui prévoient 2 classes pour 60 élèves, " 4 pièces pour le logement du maître, une salle de mairie pour 25 personnes, une basse-cour fermée par un portail dans laquelle se trouvera un hangar pour la récréation des élèves pendant le mauvais temps, et des lieux d'aisance placés de manière que le maître puisse les surveiller de l'estrade. Le tout approprié à l'usage dont cette maison est destinée, sans oublier cave et geletas. Les bancs de l'école seront à pupitre-bureau, et, en bois dur, ainsi que l'estrade du maître et le restant de la construction autant que possible."

Le coût dépassera les 18 000F.

Le 15 mars 1874, le conseil approuve les plans et les devis, et demande au gouvernement un secours (2/3 de la dépense), alors que normalement le secours se limite au tiers de la dépense.

Finalement le 14 Février 1875, le conseil décide un emprunt de 5000F et demande que les travaux commencent au plus tôt afin d'améliorer "l'état piteux des écoles".

A noter qu'un des conseillers signataires de la délibération se nommait Jean Pierre CHABRIOL et résidait à Vanille.

Etait-ce l'ancêtre de notre journal ?

#### ECOLE DE BOUCHARNOUX :

Le 12 janvier 1896, le conseil municipal décide d'acheter le bâtiment d'école de Boucharnoux et d'y effectuer les réparations nécessaires ainsi que de créer une cour, un cabinet et un préau. Une subvention de 60% est demandée à l'Etat.

## LES PHOTOS DE LA COUVERTURE

En première page, vous avez droit à une vue des **PEYRETS** : ce hameau se trouve pour moitié sur la commune de St Michel et pour l'autre sur St Maurice. Jusqu'à présent il n'avait pas eu les honneurs de la Chabriole.

En dernière page, ce sont quelques photos du 1er **MAI** : l'escalade, la pétanque, le korf-ball. On ne s'est pas ennuyé ce jour-là : il fallait être au four et au moulin (\*), tant la fête était achalandée.

(\*). Inutile de préciser le nom du moulin !

## 11 ANS DE COUVERTURES

*La Chabriole a vu le jour en Novembre 79. Le tirage était effectué avec les moyens du bord et pendant plusieurs numéros c'était Denis Béraud qui illustrait la couverture avec des dessins humoristiques. Ensuite, à l'automne 81, la couverture change de "look" avec les photos de Philippe Chareyron et Coco qui nous ont fait faire le tour de nos deux communes.*

- CHABRIOLE 7 : Le peuplier de 1848 à St Michel*
- CHABRIOLE 8 : des fleurs de cerisier*
- CHABRIOLE 9 : reproduction d'une vieille carte postale de St Michel*
- CHABRIOLE 10 : les champignons et la Tuaille*
- CHABRIOLE 11 : la Marianne de la fontaine et des cabris (signé Malcolm)*
- CHABRIOLE 12 : une chèvre signée René GAU et l'agrafage de la Chabriole*
- CHABRIOLE 13 : l'Ecole d'Allaindre et la Fête*
- CHABRIOLE 14 : Le charreton du Père Roche et des personnages de BD (Pierre D;)*
- CHABRIOLE 15 : Le Pont de la Pièce et dessins de Pierre Delarbre)*
- CHABRIOLE 16 : Le Pont du Moulinon et les photos de l'après-fête 84*
- CHABRIOLE 17 : St Maurice en recto-verso et l'Eyrieux pris par les glaces.*
- CHABRIOLE 18 : Le pont du Devès avec les brebis, l'Expo sur le bois.*
- CHABRIOLE 19 : Le village de St Michel*
- CHABRIOLE 20 : les HLM et la campagne sous la neige.*
- CHABRIOLE 21 : Le Cournier et l'expo sur la chèvre.*
- CHABRIOLE 22 : Le hameau de Champ et la fête 86.*
- CHABRIOLE 23 : La Combe et l'arbre de Noël 86.*
- CHABRIOLE 24 : La Roche, l'expo sur la Vigne et e Vin.*
- CHABRIOLE 25 : Les Issarts, Belleir, la Pièce et la Rôtie 87.*
- CHABRIOLE 26 : Chaland et la Résistance.*
- CHABRIOLE 27 : Trouiller, la pétanque dans la cour de l'école.*
- CHABRIOLE 28 : St Michel vu d'hélico et la fête 88.*
- CHABRIOLE 29 : Spécial bicentenaire, Peuplier planté en 1790.*
- CHABRIOLE 30 : Spécial Bicentenaire : le Peuplier et les Grenadiers.*
- CHABRIOLE 31 : Les chevaux, la fête 89.*
- CHABRIOLE 32 : Boucharnoux, les enfants de l'école.*

**UN JOLI TOUR DU PAYS, QUI, NOUS L'ESPERONS, N'EST PAS PRES DE SE TERMINER ...**

# L'Ardèche agricole en chiffres et sa place dans la région Rhône - Alpes (suite)

## 3) Pluriactivité des chefs d'exploitations.

	Activité ext. à titre princ.	Activité extérieure à titre secondaire	TOTAL	Total en % des chefs d'exploitations.
1979	2835	1091	3926	26,1%
1985	2349	812	3161	26,0%

## 4) COUVERTURE SOCIALE 1986.

	Assurés ANEXA	25 535	Assurés ASA	6 156	Total ANEXA + ASA	28 691
ASSURES	Ayants droits	15 330	Ayants droits	3 492	Total ""	18 822
AGRICOLAS	Total ANEXA	37 865	Total ASA	9 648	Total ""	47 513

Cotisations (millions de francs) : Total = 192,9 MF

- dont cotisations non salariés :

* ANEXA	= 48,6
* AVA	= 24,3
* PFA	= 31,3

- dont cotisations salariés :

* ASA	= 100,3
* Vieillesse	= 63,5
* Accident	= 18,3

Prestations (millions de francs) : Total = 852,4

* Maladie	= 163,7
* Vieillesse	= 590,0
* Famille	= 63,1
* Logement	= 31
* Accident	= 4,6

## Comptes de l'agriculture et résultats d'exploitations

### 1) Les livraisons agricoles - (Moyenne 85-86-87 en million de francs)

LIVRAISONS	MONTANT	RANG EN RHÔNE-ALPES (8 départements)
VINS	203	3 <sup>ème</sup>
LEGUMES-FRUITES	272,8	3 <sup>ème</sup>
CEREALES	42,4	6 <sup>ème</sup>
PLANTS-PEPINIERES	12,2	8 <sup>ème</sup>
Pdt + BETTERAVES	39,3	1 <sup>ère</sup>
OLEAGINEUX + DIVERS	23,0	5 <sup>ème</sup>
TOTAL LIVRAISONS VEGETALES	592,7	5 <sup>ème</sup>
LAIT	165,5	7 <sup>ème</sup>
GROS DETAIL + VEAUX	102,4	8 <sup>ème</sup>
PORCS	29,4	8 <sup>ème</sup>
OVINS + CAPRINS-EQUIDES	68,6	1 <sup>ère</sup>
AUTRES ANIMAUX	212,8	4 <sup>ème</sup>
TOTAL LIVRAISONS ANIMALES	578,7	7 <sup>ème</sup>
<b>TOTAL LIVRAISONS</b>	<b>1 171,4</b>	<b>6<sup>ème</sup></b>

2) PRODUCTION AGRICOLE FINALE (en million de francs)							
ANNEES	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
MONTANTS	842,8	1040,1	1240,2	1154,5	1200,7	1185,5	1190,9
RANG EN R.A	7ème	6ème	6ème	6ème	6ème	6ème	6ème

3) RBE Global livraisons (en millions de francs)							
ANNEES	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
RBE	393,2	552,5	583,3	596,0	623,2	648,3	674,2
RANG EN R.A	6ème	6ème	6ème	5ème	5ème	6ème	6ème

4) RBE moyen par exploitation (en francs)							
ANNEE	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
ARDECHE	27 155	36 741	41 632	43 456	46 231	49 129	52 288
RANG en R.A	7ème	7ème	7ème	5ème	6ème	6ème	6ème
RHONE-ALPES	52 421	63 056	57 856	64 094	66 824	72 855	81 231
FRANCE	64 148	80 465	82 534	92 999	93 954	99 455	107 667

5) RBE par HECTARE ( en francs/ha)							
ANNEE	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
ARDECHE	2 194	2 921	3 268	3 346	3 526	3 743	3 972
RANG EN R.A	5ème	5ème	3ème	4ème	4ème	4ème	4ème
FRANCE	2 644	3 257	3 270	3 605	3 553	3 664	3 866

## V) Régime imposition des exploitations

Nbre Exploit. en ARDECHE en R.A.	T U A		IMPOSITION DIRECTE		
	FORFAIT	ASSUJETIS	FORFAIT	REEL NORMAL	REEL SIMPLIFIE
	4 449	1 393	11 782	107	41
	36 987	21 995	85 682	3 039	2 837

PS : Chiffres tirés d'une revue intitulée "Le point sur ..." publiée par la Chambre d'Agriculture Régionale de Lyon.

Commentaires en marge de certains tableaux, de moi-même (cf 1ère partie de l'article)

Jean-Claude PIZETTE

# *Ils ne comptent pas pour du beur.*

**PAS SERIEUX**

*L'immigration alimente beaucoup les discussions actuellement parmi nos compatriotes.*

*Les uns sont pour l'intégration : en fait ils veulent des petits beurs bien de chez nous, des beurs pasteurisés. S'ils vivent et travaillent en France, nous aurons les beurs et l'argent des beurs.*

*Pour d'autres, pas question de se laisser faire : ils sont décidés à sortir le fil à couper le beur et même la machine à battre le beur.*

## **\* SOMMET FRANCO-AFRICAIN DE LA BAULE :**

**PAS SERIEUX**

*Qu'ont demandé à TONTON les pays africains assoiffés et endettés ?*

*De réamorcer la POMPE - AFRIQUE.*

## **\* ELECTIONS ALGERIENNES :**

*Avant c'était CHALDI,  
maintenant, c'est CHADOR !*

## **\* BUCAREST, 2ème épisode : après CEAUDESCU de théâtre :**

*Est-ce : Roumanie de la persécution,  
Petre Roman Policier*

*Iliescu de Force*

*ou bien ... Détournement de Mineurs ?*

*Le Trouble-Fête.*

# L'A.O.C. étendue à tous les produits agricoles :

## *Une chance pour l'agriculture ardéchoise ?*

Les députés et les sénateurs viennent de voter une loi qui vise à étendre l'A.O.C. à tous les produits agricoles et qui va peut-être rendre service aux productions ardéchoises.

Depuis longtemps l'appellation d'origine contrôlée a fait ses preuves dans le domaine viticole en garantissant aux bons crus une place de choix sur le marché, des prix de vente corrects et une clientèle fidèle.

Si notre pays obtient une Appellation O. C. pour les fraises, framboises, pêches ... et pour le fromage de chèvre, les agneaux ..., les producteurs en retireront un bénéfice, en pouvant enfin vendre leurs produits à des prix raisonnables.

Mais ... prudence ! attendons pour voir, des fois que Bruxelles n'apprécierait pas cette initiative !

CHAP'S.

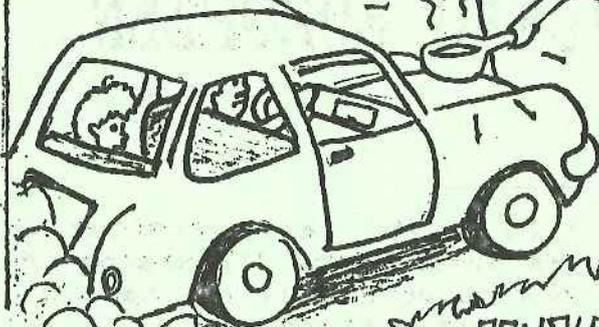
# HUMOUR

par ARNALD -



ça tombe toujours!?

JE ME DEMANDE  
SI LE MOTEUR  
NE CHAUFFE PAS?

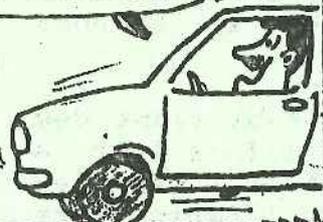


ARNALD

MZ

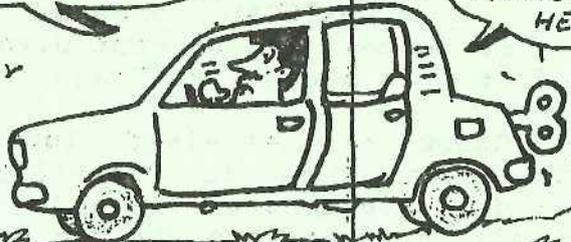
MZ

J'AI INVENTÉ  
L'AUTO ÉCOLOGIQUE



VRROUMMM

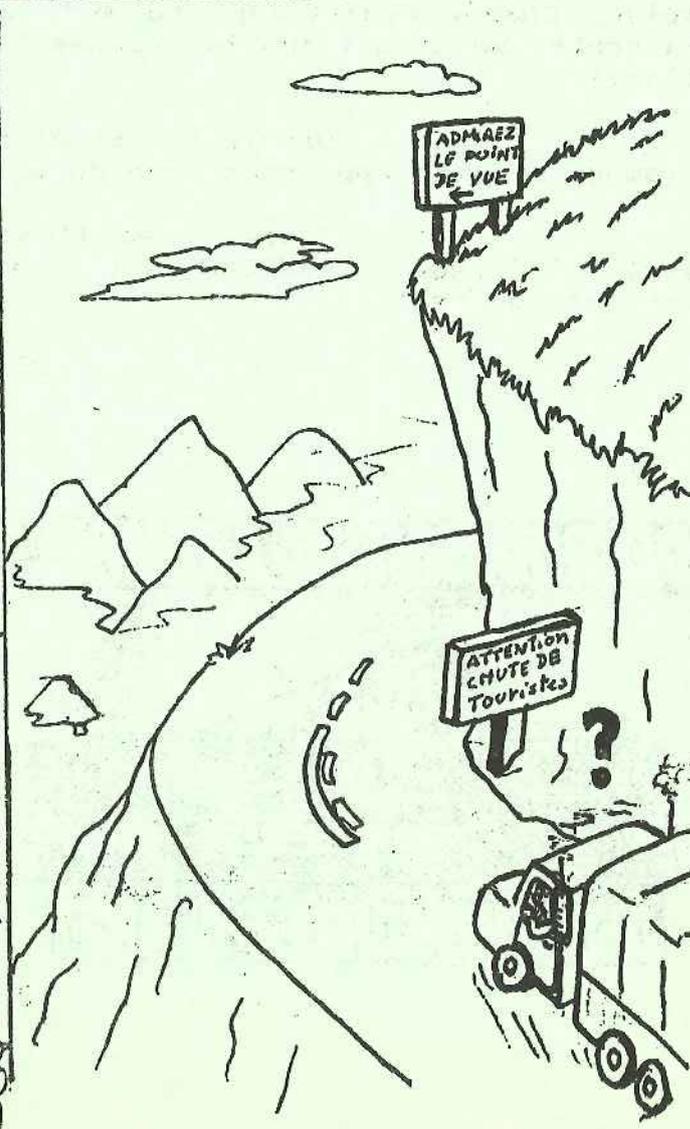
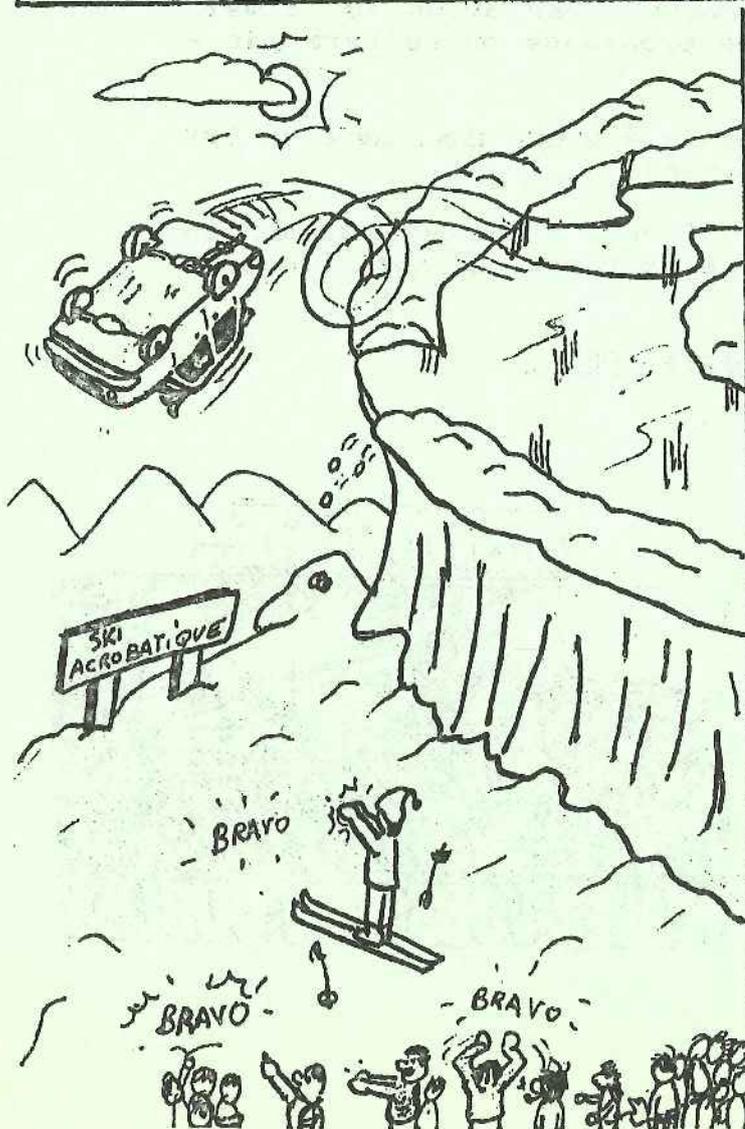
MAIS PROBLEME..



VRROOM... TEUF.. VRUU...  
TEUF..

IL FAUT LA REMONTER  
TOUTES LES  
HEURES!

FIN



# INCENDIES EN FORETS : UN FLEAU EUROPEEN.

L'été 89 a été catastrophique en matière de feux de forêts : 76 000 ha brûlés dans l'Hexagone. Mais la France n'est pas la seule touchée puisque tous les pays d'Europe du Sud comptent les dégâts en milliers d'hectares :

\* GRECE = 37 000ha

\* ITALIE = 92 000ha

\* PORTUGAL = près de 104 000ha.

La palme, si l'on peut dire revient à l'ESPAGNE avec 378 000ha soit 5 fois plus qu'en France.

Chaque pays essaie de lutter en mobilisant des moyens importants. chez nous, le Ministère de l'Intérieur a augmenté le budget de lutte contre l'incendie de 25% pour dépasser maintenant les 41 milliards anciens. Le Ministère de l'Agriculture a consacré 31 milliards anciens. F. Mitterrand a fortement insisté pour que l'on débroussaille, replante des essences qui craignent moins. Chaque département du sud surveille par avion les foyers naisants, mais tant que la broussaille progresse on ne sera pas à l'abri.

Depuis 76, St Michel a été épargné, même si les flammes se sont approchées dangereusement.

Alors, avec l'été 90 qui s'annonce chaud, un seul mot d'ordre : PRUDENCE, si l'on ne veut pas que notre commune devienne un brasier.

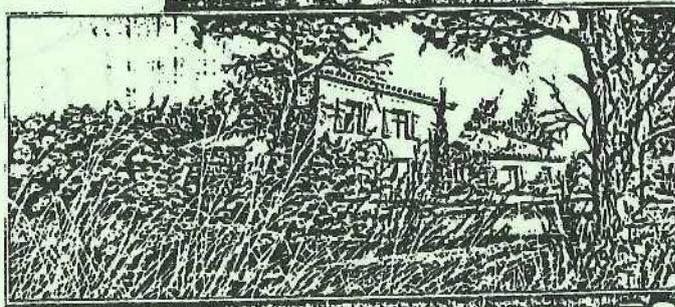
Georges COSTE.

**DEBROUSSAILLEZ A TEMPS...**



**DEBROUSSAILLEZ AVANT!**

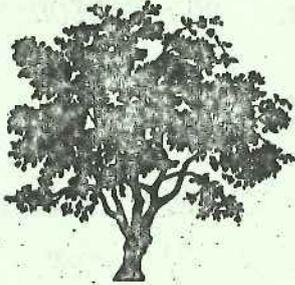
**BIENTÔT L'ÉTÉ...**



**N'AVEZ-VOUS RIEN OUBLIÉ?**

## LES BONS ARBRES

Ne rien offrir au feu, c'est éviter de planter les arbres dont il aime se nourrir comme le pin d'Alep ou le pin sylvestre. Préférez donc des espèces au couvert dense, au bois dur, à l'écorce épaisse, qui atteignent 5 m ou minimum à l'âge adulte. Privilégiez les résineux ou les feuillus portant de hautes ramifications afin de ne pas donner prise aux flammes. Ainsi, les aiguilles sèches des résineux constituent un redoutable danger, car au sol le feu va se nourrir des pousses et des branches les plus basses.



**OLIVIER D'EUROPE** (*Olea europaea*) : 1990 est l'année mondiale de l'olivier (voir *Rustica* n° 1064). Arbre à croissance lente, il ne dépassera jamais les 15 m de hauteur. Taillez-le. Son bois très dur résiste très bien aux flammes.



**PIN PIGNON ou PIN PARASOL** (*Pinus pinea*) : depuis toujours, sa cime étalée, en forme d'ombrelle, fournit aux jardins méditerranéens une ombre appréciée. Il supporte très bien un élagage précoce. Sous son couvert dense, rien ne pousse, faute de lumière.



### CÈDRE DU LIBAN

(*Cedrus libani*) : cet arbre à croissance rapide peut atteindre, à 150 ans, une hauteur de 40 m. Le feu ne lui inflige que des

dégâts superficiels grâce à son tronc énorme dont les branches arquées se développent à quelques mètres du sol, hors de portée des flammes.



### SÉQUOIA GÉANT

(*Sequoiadendron giganteum*) : cet arbre gigantesque (jusqu'à 2 000 tonnes) est doué d'une longévité extraordinaire (l'un des doyens, baptisé "Général Sherman", a fêté son 3 500<sup>e</sup> anniversaire). Grâce à son écorce qui s'épaissit très rapidement, il est véritablement blindé contre le feu.

## COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Le feu, disent les pompiers, progresse du bas vers le haut, "du sol au plafond". Il prend dans les herbes, se propage aux broussailles, pour ensuite attaquer les arbustes et les arbres. La cime des arbres ne s'embrase que si le feu trouve à ras de terre suffisamment de végétaux pour se nourrir. Mais débroussailler, ce n'est pas défricher ! Nul besoin de transformer votre jardin en désert.

- 1 Arrachez ou coupez, au niveau du sol, les herbes et les broussailles : chênes kermès, cistes, bruyères, ajoncs épineux, genêts, argelas, ronces, genévriers et toutes les plantes sauvages susceptibles de propager l'incendie aux branches basses.
- 2 Coupez au ras du tronc les branches, à 2 m minimum de hauteur. Supprimez les parties mortes et les arbres malades.
- 3 Avec un râteau, ramassez les aiguilles et les feuilles. Faites-en un compost pour le potager.
- 4 Ne brûlez pas les débris. Entassez-les, arrosez d'eau et recouvrez de terre pour obtenir du terreau. Vous pouvez les hacher avant de les déposer, recouverts de terre, au pied des arbres.

### ENTRETIENEZ VOTRE TERRAIN DÉBROUSSAILLÉ

Toutes les repousses doivent être impitoyablement coupées. Si vous voulez de l'herbe pour votre brebis ou votre chèvre, travaillez le sol sur quelques centimètres ; mettez de l'engrais et semez des graminées à la volée. L'herbe va repousser au détriment des rejets. Dans ce pâturage reconstitué, votre animal contribuera, à sa manière, au débroussaillage et fertilisera le terrain.

## 6 GESTES POUR LA VIE

- 1 Prévenez les pompiers, en cas d'incendie, sans oublier de leur donner l'adresse du sinistre.
- 2 Décrivez calmement l'état des lieux, en précisant les moyens d'accès, le nombre de maisons aux alentours ou s'il y a un camping et une forêt.
- 3 Essayez d'indiquer, aux professionnels de la lutte contre l'incendie, la direction et l'importance du feu. Vous facilitez leur mission.
- 4 Arrosez la végétation menacée et mouillez abondamment les abords de votre habitation, en particulier les

parties les plus exposées aux flammes : façades, volets, charpente apparente.

5 Ne fuyez jamais à pied ou en voiture. Sans céder à la panique, calfeutrez les ouvertures et restez chez vous. Un feu important passe très vite, surtout si vous ne lui offrez rien à dévorer. Voyez nos conseils.

6 Sortez quand le front des flammes est passé et avec votre tuyau d'arrosage... arrosez. Vous contribuerez ainsi à l'extinction complète des foyers.

## LA LOI CONTRE LE FEU

"Il faut débroussailler", c'est le fondement de la loi contre les incendies. Débroussailliez mais maintenez aussi votre terrain toujours propre car le feu a faim ! Les textes ou les règlements qui vous interdisent de faire un barbecue quand il fait chaud ou un feu de bois quand le vent souffla à plus de 40 km/h n'ont d'autre but que de vous protéger vous et vos biens. Ce sont vos alliés contre les incendies !

Tous les terrains, situés en zone urbaine, construits ou non, doivent être débroussaillés dans un rayon de 50 m. Le maire peut même l'élargir jusqu'à 100 m. Ce travail de nettoyage concerne aussi les terrains constructibles, les abords de construction même sommaire (comme un cabanon), bref cette prévention ne laisse rien au hasard, il faut le savoir !

Débroussailliez autour de votre habitation mais aussi autour des dépendances, de la piscine, du cabanon de jardin, sans oublier enfin les abords du poulailler, du clapier ou de la niche à chien. Ajoutons à ces consignes de la loi, un conseil *Rustica* : débroussailliez de part et d'autre de votre chemin privé (sur 25 m). Votre maison n'en sera que mieux protégée.

Si vous êtes simple locataire ou usufruitier du terrain, ces dispositions s'appliquent à vous, occupant des lieux. N'attendez donc pas que le propriétaire fasse le travail à votre place !

Débroussailliez sans attendre. En effet, les préfets disposent cette année des moyens pour faire exécuter les travaux chez vous et sans votre avis, simplement au nom de la loi ! De plus, vous devrez rembourser les sommes avancées et peut-être payer une amende.

# HISTOIRE DE CANTON

Dans l'enquête sur la révolution française parue en 1989, dans la Chabriole, nous avons vu que la commune de St Michel n'avait pas apprécié de faire partie du canton de St Fortunat et préférait Vernoux. Malgré toutes les démarches, St Michel n'eut jamais gain de cause et dut suivre St Fortunat quand son canton fut rattaché à celui de La Voulte.

Au siècle dernier la question fut remise à l'ordre du jour en plusieurs occasions, à l'initiative de communes voisines (St Fortunat, St Cierge, Gilhac et Bruzac, Les Ollières, St Vincent). La distance entre St Michel et le Chef-lieu de canton (23km) était une gêne pour les habitants de notre commune car le train CFD n'existait pas encore.

Le conseil municipal a délibéré plusieurs fois en ce sens (1872, 1873,...). Un siècle plus tard, la situation n'a pas évoluée et St Michel fait toujours partie du canton de La Voulte.

Chap's

\*\*\*\*\*

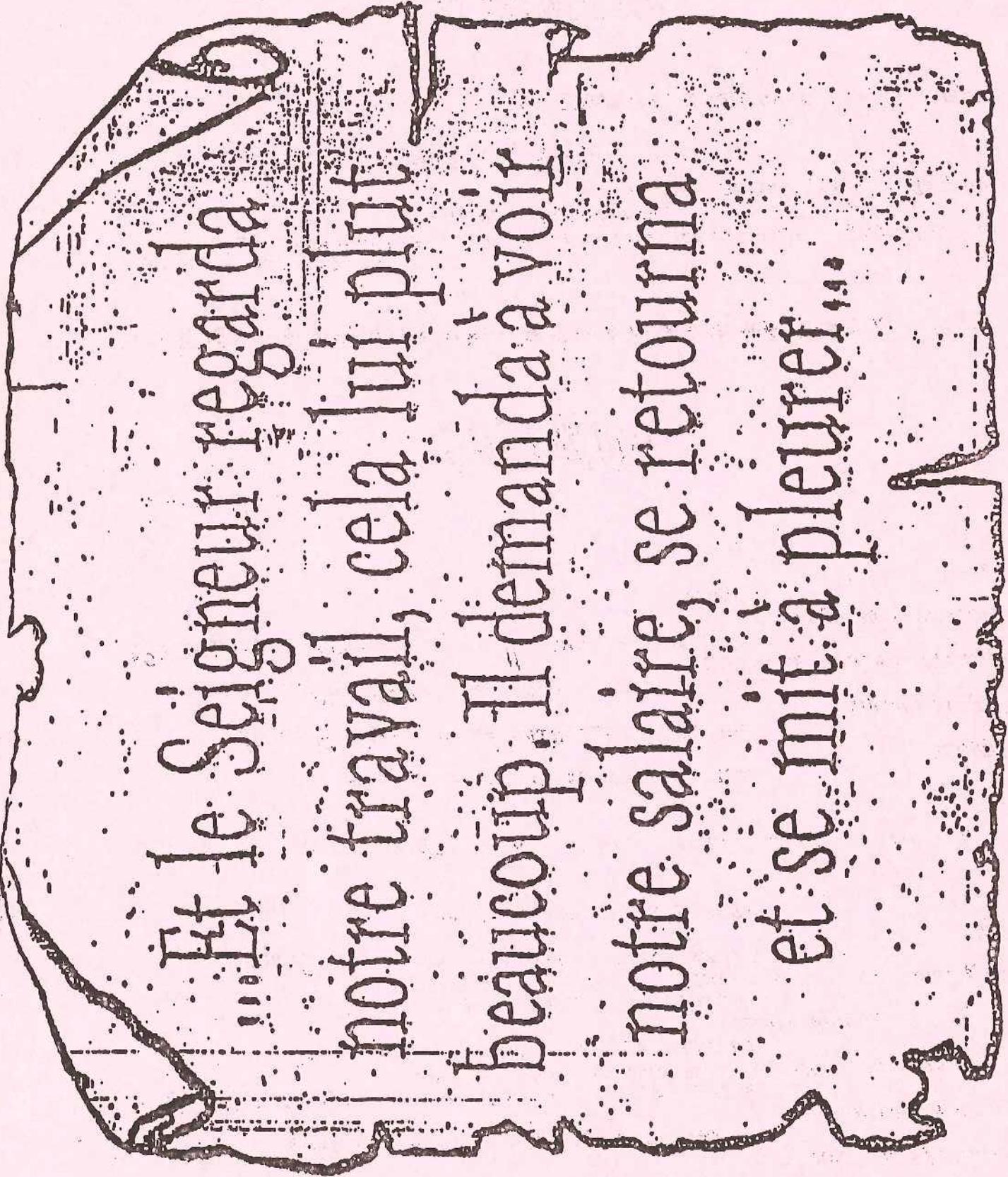
## Solution des jeux

<> C'était en ..... 1 9 3 5

<> Les habitants de ..... :

1 et D ; 2 et J ; 3 et F ; 4 et H ; 5 et A ;  
6 et B ; 7 et E ; 8 et I ; 9 et G ; 10 et C

\*\*\*\*\*



Et le Seigneur regarda  
notre travail, cela lui plut  
beaucoup. Il demanda à voir  
notre salaire, se retourna  
et se mit à pleurer.

# CALENDRIER

SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 JUILLET :

## LA FETE . . . . .

MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1990 :

Voyage de l'UNRPA

23 SEPTEMBRE : Assemblée générale des anciens Combattants  
Drôme-Ardèche à PRIVAS.

\*\*\*\*\*

# SOMMAIRE

EDITO

UNRPA

ANCIENS COMBATTANTS

COMITE D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE ST MAURICE

AMICALE LAÏQUE ST MICHEL

ECOLE DE ST MICHEL DE CHABRILLANOUX

BIBLIOTHEQUE

PAROLES D'ARTISTES EN CULOTTES COURTES

TENNIS

UTILISATION DE LA SALLE DU FJEP

FETE FETE FETE FETE FETE FETE FETE FETE FETE

JEUX

RETROFESTIVITES : 1er Mai

ST MICHEL IL Y A 1

ATTENTION A L'OEUF, ATTENTION AU BOEUF

SIECLE : L'Ecole

PHOTOS DES COUVERTURES

11 ANS DE COUVERTURES

ARDECHE AGRICOLE EN CHIFFRES (suite)

PAS SERIEUX : Ils ne comptent pas pour du beur !

A.O.C. ETENDUE A TOUS LES PRODUITS AGRICOLES

BANDE DESSINEE

INCENDIES EN FORETS : Fléau européen

HISTOIRE DE CANTON

SOLUTION JEUX

HUMOUR

CALENDRIER.

